

Charenton

n° 292

Mars 2025

Magazine

Info & Actu | Sport | Portrait | Culture | Agenda |



DÉCRYPTAGE
**Stop aux violences faites
aux femmes** page 8

ENSEMBLE
**Nouveau Pôle Médical
Gravelle** page 10

AU QUOTIDIEN
**Retour du marché
dans la halle rénovée** page 23



Les travaux d'aménagement du parc de l'Hôtel de Ville, sur une superficie de 2 100 m², avancent. Le lundi 17 février, les blocs de pierre destinés à la réalisation de l'amphithéâtre ont été installés.

Sommaire

4 Retour en images

sur les événements
des dernières semaines

7 En bref

8 Décryptage

*"Stop aux violences faites aux
femmes"*

10 Ensemble

12 En direct

15 GRAND ANGLE

"Budget 2025"



19 Citoyens de demain

22 Au quotidien

26 Rendez-vous

28 Agenda

30 Tribunes d'expression libre

31 Bloc-notes



Charenton Magazine 48, rue de Paris - 94220 Charenton • **Directeur de la publication** Hervé Gicquel • **Rédacteur en chef** Stéphane Legras (01 46 76 47 87) • **Ont collaboré à ce numéro** David Custodio, Céline Lormier, Samy Gavman **Photos** Jean-François Deroubaix, Stéphane Legras, Nathalie Baron, Cécile Cassagne, Marjolaine Tourolle, Lisa Michaud, Agnès Plasse, Smile World, Anthony Passant, Regis Rocca, Studio Vanssay, Adobe Stock, Freepik • **Conception Graphique** Annabelle Brietzke • **Mise en page** Cyril Doumbé, Jean-marc Hillereau, Stéphane Legras • **Impression** Groupe Morault - tirage 18 000 exemplaires **Distribution** Abdellatif Aïchi Magazine imprimé sur papiers issus de forêts gérées durablement.



L'édito

Hervé GICQUEL | Maire de Charenton-le-Pont | Vice-Président du Conseil départemental du Val-de-Marne



Chères Charentonnaises, Chers Charentonnais,

La France a enfin un budget. Après plusieurs mois marqués par des débats budgétaires mouvementés, le projet de loi de finances (PLF) 2025 a été définitivement adopté le 6 février par le Parlement, à la suite d'un ultime vote du Sénat et du rejet, la veille par l'Assemblée nationale, de la motion de censure visant le Premier Ministre.

Avec plusieurs semaines de retard, le pays peut envisager de sortir de la loi spéciale, qui a heureusement permis de faire fonctionner l'État à minima afin d'éviter la paralysie budgétaire et des institutions publiques.

Pour faire face au déficit abyssal de notre pays, la loi de finance prévoit un effort de 30 milliards d'euros d'économies et de 20 milliards d'euros de hausse d'impôts. S'il est moins brutal qu'annoncé initialement, les communes, intercommunalités, départements et régions devront tout de même subir une ponction de 2,2 milliards d'euros sur leurs recettes, soit un peu moins de la moitié de l'effort de 5 milliards d'euros originel qui leur était demandé.

Mais, il reste difficile de se projeter pour les collectivités en raison de ces nouvelles coupes budgétaires de l'Etat, d'une économie en berne et d'un contexte institutionnel fragile. Les collectivités territoriales contribueront à cet effort national qui se traduira cette année par une ponction importante de 1 145 million € sur le budget de notre ville.

Pour autant, le contraste est saisissant entre le bruit médiatique autour des difficultés du Parlement pour faire adopter le budget et celui des 36.000 communes de France, avec des élus au travail, qui votent en ce moment et jusqu'à la mi-avril leurs budgets primitifs. C'est ainsi que lors du Conseil Municipal du 5 février, nous avons adopté à la majorité notre budget primitif 2025 et nous avons maintenu à l'identique le taux communal des impôts locaux.

À Charenton, nous n'avons jamais cessé de considérer que la juste utilisation des deniers publics était le premier acte d'une bonne gestion, en optimisant le fonctionnement des services municipaux et en finançant nos actions par nos économies plutôt que par des emprunts ou le levier fiscal. Nous avons essuyé, au cours du mandat, des critiques sur notre prudence budgétaire ; mais aujourd'hui, c'est cette philosophie qui nous permet de proposer des services publics de qualité et la capacité de réaliser des projets, là où d'autres communes sont frappées par l'immobilisme du fait de leur endettement et d'une pression fiscale exagérée.

Nos efforts ont permis de passer le cap du désengagement de l'État depuis quelques années, de la Covid en 2020, de la suppression de la taxe d'habitation, de la fin du versement de la Dotation Globale de fonctionnement, de l'inflation en 2022, de la hausse des taux d'intérêt en 2023 et du flou institutionnel issu de la dissolution de l'Assemblée Nationale en 2024.

Depuis 15 ans, le taux communal des impôts locaux n'a pas augmenté, ce qui est significatif. Notre volontarisme et notre méthode vont nous permettre cette année encore de mettre en œuvre des projets importants pour notre ville, tout en poursuivant la modernisation et l'embellissement des différents quartiers. Le dossier de ce journal consacré au budget primitif vous donnera une vision de notre stratégie budgétaire et des actions que nous mènerons au service des Charentonnais.

A cet égard, le mois de mars verra la réouverture de notre marché alimentaire après d'importants travaux d'un montant de 1 975 million € menés en partenariat avec le groupe Loiseau Marchés, concessionnaire de notre halle. Pour lutter contre la désertification médicale, le Pôle Médical Gravelle ouvrira ses portes grâce à la mise à disposition et à l'investissement de la Ville et de ses partenaires d'un local municipal en rez-de-chaussée dans la résidence du 50, avenue Gravelle. Enfin, suite à un appel à projet concernant le local municipal du 16, avenue Jean Jaurès, les Charentonnais pourront découvrir la nouvelle librairie "la Vie Immédiate". Avec l'autre librairie, "l'Esprit Livre" située au 29 rue de Paris dont je salue les gérants, l'offre culturelle et de commerces de livres au sein de notre commune est renforcée.

Bien à vous.

< RETOUR EN IMAGES >



CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE ET DE LA RADICALISATION | Il s'est tenu le 21 janvier à l'espace Toffoli en présence d'une cinquantaine de partenaires et d'acteurs locaux (préfecture, police, justice, éducation nationale, bailleurs sociaux, amicales de locataires du parc social ...). Y ont notamment participé Naaïma Mejani, Secrétaire générale adjointe de la Préfecture du Val-de-Marne, Didier Allard, Procureur adjoint de la République au Tribunal de grande instance de Créteil et Romain Maria, Conseiller régional d'Ile-de-France. Côté Municipalité, Murielle Minart, Adjointe au Maire et Pascal Turano, premier Adjoint au Maire ont exposé les actions de la Ville en matière de prévention mais aussi de sécurité. De son côté, Pascale Paris, Commandante du commissariat de police de Charenton, a annoncé que les chiffres de la délinquance étaient en baisse au cours de l'année 2024 à Charenton.

SOIRÉE JEUX | Encore un succès. La dernière soirée jeux du service Jeunesse qui s'est déroulée le 17 janvier a réuni presque 100 personnes. Un moment convivial qui a rassemblé des Charentonnais de toutes les générations.



JOURNÉE INTERNATIONALE DÉDIÉE À LA MÉMOIRE DES VICTIMES DE LA SHOAH | Une cérémonie s'est tenue le 27 janvier devant le monument aux morts de Charenton, en hommage à la mémoire des victimes de la Shoah. Le Maire, Hervé Gicquel, entouré de plusieurs élus, a rappelé son engagement indéfectible à lutter contre l'antisémitisme, le racisme et toute forme d'intolérance. La date marque l'anniversaire de la libération du camp allemand nazi de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau en 1945.

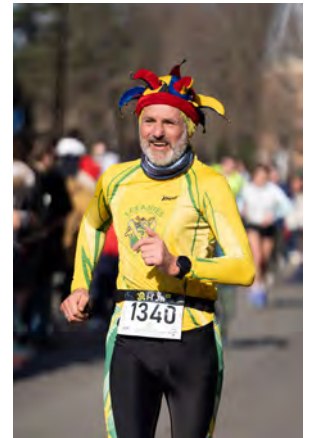
GALETTE DES ROIS | Le mardi 28 janvier, les gardiens d'immeubles du parc de logements sociaux de Charenton ont été reçus à l'Hôtel de ville autour de galettes des rois. L'objectif était de remercier et mettre à l'honneur ceux qui œuvrent au quotidien sur le terrain pour garantir la bonne tenue de ces résidences et maintenir la bonne qualité de vie des Charentonnais. Ils ont été accueillis par Pascal Turano, 1^{er} Adjoint au Maire et Brigitte Margo, Conseillère municipale en charge des Relations avec les amicales de locataires.



< RETOUR EN IMAGES >



QUARANTIÈMES FOULÉES CHARENTONNAISES | Pour cette édition anniversaire, plusieurs nouveautés ont été proposées aux près de 3 000 participants. Le dimanche 16 février, ils ont ainsi pu se mesurer sur une nouvelle distance, le mile, et les plus valeureux athlètes ont disputé le Challenge en courant un semi-marathon en enchaînant le mile, le 5 km et le 15 km. Comme à l'accoutumée, le parcours empruntait les rues de Charenton et des allées du Bois de Vincennes dans le cadre des compétitions organisées par l'Azur Olympique Charenton. Bravo aux bénévoles de l'association et à sa Présidente, Jeanne Stefani, pour cette organisation très réussie.



< RETOUR EN IMAGES >



INAUGURATION DE BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUES

Le jeudi 13 février, Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris, et le Maire, Hervé Gicquel, ont inauguré en présence de Pascal Turano, Premier Adjoint, Marie-Hélène Magne, Adjointe au Maire au Développement durable et à l'Écologie urbaine, et de

Frédéric d'Aubigny, Directeur général de Métropolis, les bornes express Métropolis à Charenton, offrant à terme 10 points de charge ultra-rapides. Situées avenue du Général de Gaulle, elles font partie du déploiement du réseau de la Métropole visant à accélérer la transition vers une mobilité décarbonée. Cette

station est la 3^e la plus utilisée du réseau. Cette inauguration a aussi permis au Maire d'organiser une visite du quartier Bercy avec le Président de la Métropole puisque cet établissement va financer le projet de reconstruction et d'élargissement de la Passerelle Valmy en interconnexion avec la future ZAC Charenton Bercy.

REMISE DES CHÈQUES PASS'ACTIVITÉS PARENTS SOLO

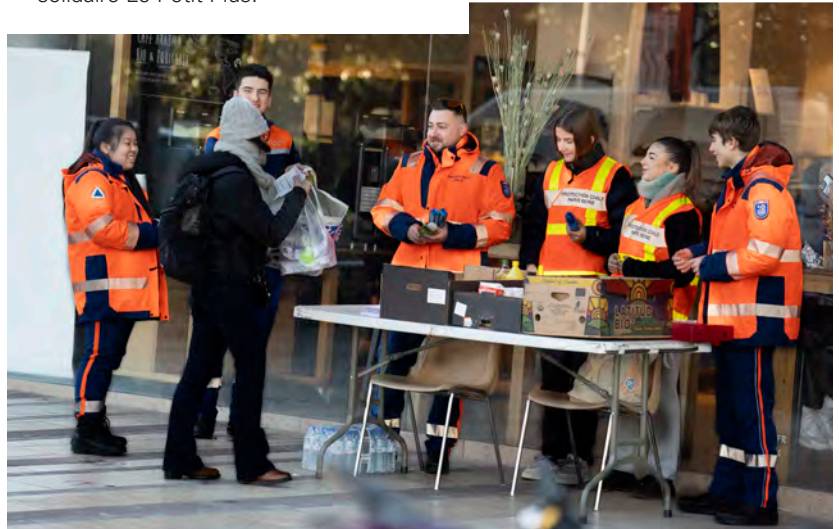
Ils ont été remis le 30 janvier, au T2R, par le Maire, Hervé Gicquel, et plusieurs élus. Les familles monoparentales avec des enfants de 3 à 18 ans éligibles, reçoivent de la part de la Ville et du CCAS, 12 bons par enfant d'une valeur globale de 120 euros, pour des sorties en famille, permettant ainsi l'accès à la culture et aux loisirs.



GRS : COMPÉTITION RÉGIONALE Elle n'aurait pas pu être organisée sans la mobilisation des bénévoles. Le week-end des 8 et 9 mars, l'Attitude Charenton GR proposait la compétition départementale des Ensembles et Individuelles Reg B. Plusieurs membres ou équipes du club charentonnais de gymnastique rythmique et sportive sont montés sur le podium.



COLLECTE SOLIDAIRE Elle était le fruit d'une collaboration nationale entre Monoprix et la Protection civile. Le samedi 1^{er} février, ses représentants locaux et des élèves du collège et du lycée Notre-Dame-des-Missions ont donc récolté denrées alimentaires ou produits d'hygiène au profit de l'épicerie solidaire Le Petit Plus.



DISPARITIONS



Lucien Lachaume

Il était un des piliers de l'Union nationale des combattants. Né en 1936, il s'est éteint le 23 janvier dernier. Il était parti en Algérie en tant qu'appelé. A l'époque, le service militaire durait 2 ans ; mais Lucien Lachaume a fait un service prolongé, à la frontière tunisienne. Blessé à la cuisse, il est revenu du Maghreb avec de nombreuses médailles bien méritées et qui faisaient, à juste titre, sa fierté.

A son retour, il a été embauché à la BNP où il a fait une longue et belle carrière, il y rencontrera même sa future épouse, Danièle. Une fois retraité, le couple avait adhéré, dans les années 1990, à l'Union nationale des combattants. Lucien en a intégré le Conseil d'administration qui a repéré ses talents financiers et l'a élu trésorier. Il a occupé cette fonction pendant de très nombreuses années.

Le couple Lachaume a toujours participé aux activités proposées par l'Association, malgré les difficultés liées à l'âge qui avançait. Leur volonté et leur pugnacité faisaient l'admiration de tous. Toutes nos condoléances à sa famille.



Antoinette Bellessort

Elle était une des habituées des permanences de la Maison du combattant. Membre de la Fnaca, Antoinette Bellessort était née le 14 avril 1935 à Paris avant de passer la première partie de sa vie en Algérie. Rentrée en France après son mariage, c'est au début des années 2000 que le couple s'installe à Charenton où habite déjà sa fille.

Dès lors, Antoinette n'aura de cesse de s'impliquer dans la vie de la commune, participant aux ateliers créatifs d'aquarelle et devenant donc une des figures de la Maison du combattant. Elle venait même de s'inscrire au centre Alexandre Portier pour y suivre les conférences d'histoire de l'art. Très proche de ses deux petit-enfants, elle aimait leur partager ses créations.

Sociable, souriante, à l'écoute des autres, elle aimait Charenton, et notamment son marché dont elle était une habituée. Antoinette Bellessort est décédée le 3 février. Toutes nos condoléances à sa famille.



GÉNÉROSITÉ

SOUPE DES CHEFS

La deuxième édition sera organisée par le Lions club, le samedi 15 mars. Les soupes préparées par 14 restaurants de Charenton, Saint-Maurice, Alfortville, Ivry-sur-Seine et Maisons-Alfort seront vendues sur le marché de Charenton au profit de "Enfants cancer santé".

DON PATRIMONIAL

PHOTOS ET PROGRAMME DE THÉÂTRE

Thierry Laforêt vient de faire un don à la Ville de 165 photographies couvrant une période allant de 1933 à 2004 et d'un ancien programme de théâtre datant de 1942. La Municipalité l'en remercie, ainsi que son père, Roger, disparu dans sa centième année.



Deux jours de théâtre à Anatole France. Élémentaires le mardi 11 février, maternelles le jeudi 13, toutes les classes de Charenton se sont succédées à l'école Anatole France pour assister à un spectacle "Sage comme une image" de Delphine Goasguen.

SANTÉ à Charenton

PERMANENCES PHARMACIES

Dimanche 9 mars
PHARMACIE DU MARCHÉ
68 bis rue de Paris - Tél. : 01 43 68 00 38

Dimanche 16 mars
PHARMACIE BERCY II
8 - 10 place de l'Europe - Tél. : 01 45 18 40 50

Dimanche 23 mars
GRANDE PHARMACIE DE CHARENTON
3 place des Marseillais - Tél. : 01 43 75 14 68

Dimanche 30 mars
PHARMACIE CENTRALE
54 rue de Paris - Tél. : 01 43 68 01 41

Dimanche 6 avril
GRANDE PHARMACIE DE SAINT-MAURICE
7 rue du Maréchal Leclerc à Saint-Maurice
Tél. : 01 43 96 44 93

Dimanche 13 avril
PHARMACIE DU PLATEAU
52 rue Gabriel Péri - Tél. : 01 43 68 06 61

SAMI

Urgences médicales le soir, le week-end et jours fériés en appelant le 15.
14, rue du Val d'Osne à Saint-Maurice

- le soir du lundi au vendredi de 20h à minuit
- le samedi de 14h à minuit
- les dimanches/jours fériés de 8h à minuit

TOUS CONCERNÉS

La Ville dit STOP !

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Si la lutte contre les violences faites aux femmes est un sujet aussi sensible que complexe, la Ville agit depuis de nombreuses années, par exemple en créant le poste d'intervenante sociale en commissariat. Le 8 mars, elle lance une campagne de communication à destination des victimes elles-mêmes mais aussi des témoins. Elle s'appuie sur de nombreux partenaires comme l'association Tremplin 94.

Un dispositif innovant : l'intervenante sociale en commissariat

Il a été mis en place en juillet 2022 afin d'optimiser et individualiser la réponse aux personnes en situation de détresse sociale et en premier lieu les femmes victimes de violences conjugales mais aussi les victimes de violences intrafamiliales, sur la circonscription de sécurité de proximité de Charenton-le-Pont qui couvre les communes de Charenton-le-Pont et Saint-Maurice. Présente pour partie au commissariat de Charenton, mais aussi dans des locaux des deux villes, l'intervenante assure l'accueil physique et/ou téléphonique, et l'analyse et l'évaluation des besoins. Elle les écoute, les conseille et les oriente vers les structures dédiées pour une prise en charge et fait le relais avec les partenaires (hébergement, accès au droit, police, justice, services sociaux, sanitaires, etc.). Ce poste est cofinancé par l'État, les communes et la Caisse d'allocations familiales. En 2024, 216 situations ont été accompagnées. **Contact téléphonique : 01 43 53 61 79.**

L'intervenante sociale intervient en complément de la Police nationale qui est en charge de l'aspect pénal. Elle agit souvent dans l'urgence, sur la partie sociale par exemple, pour trouver des hébergements pour les victimes, ce qui n'est pas notre mission. Elle les accompagne vers le dépôt d'une main courante ou d'une plainte. Passer le pas de cette démarche est souvent difficile pour elles. Elle les épaula notamment pour les suites judiciaires, peut les orienter vers l'assistante sociale départementale, sans oublier son rôle de prévention. Ce dispositif est indispensable et efficace et doit contribuer à ce que les victimes puissent se reconstruire et retrouver, autant que faire se peut, une vie normale.

La lutte contre les violences faites aux femmes est une cause majeure pour laquelle Charenton est pleinement engagée. Depuis plusieurs années, la Ville déploie des dispositifs concrets pour accompagner celles qui sont confrontées à de telles situations. La Maison Solidarité Femmes 94, nos partenariats avec Tremplin 94 SOS Femmes et la création, en 2022, d'un poste d'intervenante sociale en commissariat illustrent cette mobilisation collective. Face à ces violences, l'isolement ne doit jamais être une fatalité. C'est pourquoi la Ville de Charenton se félicite de la présence d'une intervenante sociale, dont le rôle est essentiel : assurer un premier accueil, offrir une écoute bienveillante et orienter les victimes vers les structures adaptées.



Pascale PARIS
Commandant divisionnaire fonctionnel,
Chef de la Direction de la sécurité de
proximité de Charenton-le-Pont



Hervé GICQUEL
Maire de Charenton-le-Pont
Vice-Président du Conseil
départemental du Val-de-Marne



Une politique municipale volontaire pour lutter contre les violences faites aux femmes

Quelques chiffres en France

1 185*

femmes ont été victimes de (tentatives de) féminicides au sein du couple en 2023.

373 000*

femmes âgées de 18 ans et plus, en 2022, ont été victimes de violences physiques, sexuelles et/ou psychologiques ou verbales commises par leur conjoint ou ex-conjoint.

16 %

parmi ces femmes victimes, ont déclaré avoir déposé une plainte en gendarmerie ou en commissariat de police suite à ces violences.

230 000*

femmes âgées de 18 ans et plus, en 2022, ont été victimes de viols, tentatives de viol et/ou agressions sexuelles.

** estimation minimale*

Source : base des victimes de crimes et délits, SSMSI, ministère de l'Intérieur.

d'une situation de violence. En effet, chacun doit pouvoir agir, alerter et orienter les victimes vers les dispositifs d'aide existants.

Cette démarche n'est qu'un premier pas vers un engagement encore plus structurant. D'autres supports d'information, notamment destinés aux "témoins", de nouvelles initiatives telles que le dispositif national "Angela" et des partenariats comme avec l'association Sorority, sont en cours d'élaboration pour renforcer le maillage local et assurer une prise en charge plus efficace des victimes. Charenton réaffirme ainsi sa volonté d'être une ville pleinement et durablement mobilisée contre les violences faites aux femmes.

Des outils pour lutter ensemble au quotidien

Toutes les informations essentielles sont accessibles sur [le site charenton.fr](http://le.site.charenton.fr).

Cette page dédiée est accessible via un **QR code** présent sur les affiches apposées dans toute la ville. Ces mêmes informations ont également été regroupées dans **un dépliant de poche** mis à la disposition de chacun aux accueils des établissements municipaux.

Là, toute femme peut également disposer d'**une carte d'urgence** sur laquelle figure un QR code permettant d'entrer en contact avec l'intervenante sociale.

Murielle MINART

Adjointe au Maire
en charge de la lutte contre les violences faites aux femmes

La lutte contre les violences faites aux femmes est un enjeu majeur de notre société. Il est impératif de protéger les victimes de toute forme de violence, qu'elle soit physique, psychologique, économique ou encore numérique. Nous devons leur donner les moyens de se reconstruire, de se mettre à l'abri et de retrouver leur autonomie ; mais notre action ne s'arrête pas là : il est tout aussi essentiel d'accompagner les témoins de ces violences. Trop souvent, par peur ou par méconnaissance, ils ne savent pas comment réagir. Nous devons leur donner les clés pour qu'ils puissent alerter, soutenir et agir efficacement. C'est ensemble, en mobilisant toute la société, y compris à l'échelle locale, que nous mettrons fin à ces violences inacceptables.

Farida DAMMENE-DEBBIH

Directrice de Tremplin 94
Solidarité Femmes

Vingt personnes, dont des travailleuses sociales, juristes et psychologue, interviennent à notre "Maison Solidarité Femmes 94" à Charenton. Accessible et bien desservie, elle est dédiée aux femmes victimes de violences conjugales et leurs enfants. Elles peuvent nous contacter par téléphone, courriel, se présenter ou solliciter un rendez-vous. Nous avons des places d'hébergement pour leur sécurité. Un accompagnement individuel et collectif est proposé pour les aider à rompre avec le cycle de la violence. Nous collaborons avec la municipalité, les polices nationale et municipale et l'intervenante sociale au commissariat. La Ville s'engage également dans la lutte contre ce phénomène.

Nos coordonnées :
courriel : contact@tremplin94.org
Téléphone : 01 49 77 10 34



Victime ou témoin
appelez le
3919

OUVERTURE

Un nouvel espace de santé : le Pôle Médical Gravelle



Face aux défis croissants liés à l'accès aux soins, la Ville de Charenton se mobilise pour préserver une offre Médicale de proximité. Le Pôle médical Gravelle, qui a ouvert ses portes début mars, réunit une dizaine de professionnels de santé.

Avec un effectif de 23 médecins généralistes en 2024, dont plus de la moitié pourraient cesser leur activité d'ici à cinq ans, l'accès aux soins de proximité reste une priorité pour Charenton. Non exempte du phénomène national de désertification médicale, la Ville a ainsi favorisé l'ouverture d'un équipement médical de 450 m², dans un local en plain-pied et propriété communale au 50 avenue de Gravelle. Elle a ainsi investi 600 000 euros.

Il regroupe une dizaine de praticiens sur des spécialités en tension, parmi lesquels des généralistes (dont un spécialisé en gynécologie et un autre en médecine du sport), des pédiatres, un endocrinologue, ainsi qu'un service de radiologie et d'imagerie médicale (mammo-scanner). La Ville avait lancé dès 2023 un appel à manifestation d'intérêt, avec un cahier des charges précis : celui-ci exigeait la présence de professionnels

de santé, tous conventionnés en secteur 1 ou en secteur 2 Optam (tarifs encadrés). L'objectif est clair : garantir une offre de soins de proximité et accessible à tous. Ce regroupement médical offre un premier niveau de prise en charge, porte d'entrée vers les spécialistes.

Communauté professionnelle territoriale de santé

Le projet du Pôle Médical Gravelle a bénéficié du soutien financier de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, ainsi que du Conseil régional. En complément, la Ville de Charenton, en partenariat avec Maisons-Alfort et Saint-Maurice, accompagne la structuration d'une Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) baptisée "Trois comme Une". Cette initiative vise à renforcer la coordination entre professionnels de santé et à optimiser l'organisation des soins sur le territoire.

Quant au Pôle, situé à proximité des transports en commun, il bénéficiera prochainement d'un parking de 100 places, facilitant l'accès aux patients véhiculés ou en situation de handicap. Les prises de rendez-vous sont déjà possibles via les plateformes

habituelles. Un numéro de téléphone dédié sera bientôt mis en place avec un secrétariat pour l'accueil des patients.

Importance du suivi médical et de la prévention

Il est important de sensibiliser la population à l'importance du suivi médical et de rappeler les enjeux de prévention. En facilitant l'accès aux soins et en encourageant une médecine de proximité, la Ville espère non seulement répondre aux besoins actuels, mais aussi anticiper les défis futurs liés au vieillissement de la population et aux évolutions des pratiques médicales. Le porteur de projet a reçu des subventions de la Région (250 000 euros) et de l'Agence régionale de la santé (250 000 euros).



Hervé GICQUEL

Maire de Charenton-le-Pont
Vice-Président du Conseil départemental du Val-de-Marne

L'ouverture du Pôle Médical Gravelle marque une avancée majeure pour Charenton-le-Pont. Ce lieu d'accueil, moderne et pluridisciplinaire, répond à une problématique essentielle : lutter contre la désertification médicale en assurant l'accès aux soins des charentonnais. Sa réalisation a été rendue possible grâce à une mobilisation collective exemplaire, associant la Municipalité, les professionnels de santé et nos partenaires institutionnels, l'Agence Régionale de Santé et la Région Île de France que je remercie tout particulièrement.



Pôle médical Gravelle, 50 avenue de Gravelle

[Véronique Gonnet]

Conseillère municipale en charge de la Santé, du Handicap et du Sport sur ordonnance



[Michel Van Den Akker]

Conseiller municipal délégué à la Solidarité, à la Dépendance et au Centre communal d'action sociale (CCAS)



La Ville de Charenton, consciente des besoins des usagers en matière de santé et des départs en retraite de nombreux professionnels de santé sur son territoire, s'implique depuis 2020 à favoriser l'attractivité de la Ville. Son choix de consacrer l'espace polyvalent avenue de Gravelle, pour en faire un Pôle médical de premier recours, s'est concrétisé avec une ouverture début mars. Comportant une offre de consultations de médecine générale, avec des orientations pédiatriques et gynécologiques, d'endocrinologue et un plateau de radiologie, le pôle répond aux critères attendus.

En vue d'un meilleur maillage d'accès aux soins, la Ville contribue à mobiliser et soutenir les praticiens dans la création d'une Communauté territoriale de santé (CPTS), dont la finalité est le regroupement et la coordination de tous les acteurs du soin et du social.

La CPTS met en place des projets de santé répondant aux besoins du territoire en accord avec l'ARS. Elle concerne les établissements de santé, les professionnels de santé (médicaux et paramédicaux), les acteurs médico-sociaux et sociaux ainsi que tous ceux qui participent au "prendre soin".

RAPPEL

Collecte des encombrants, prenez rendez-vous en ligne

Afin de lutter encore plus efficacement contre les dépôts sauvages et de maintenir la propreté sur les trottoirs, le système de collecte des encombrants s'effectue à présent 3 jours par semaine exclusivement sur rendez-vous, par internet ou par téléphone. En effet, face à la persistance des dépôts sauvages tout au long de la semaine et aussi grâce au succès de la prise de rendez-vous, la Ville et PEMB ont décidé de faire évoluer leur dispositif de collecte des encombrants.

Dans ce cadre, les Charentonnais ont maintenant la possibilité de déposer leurs encombrants le lundi, mercredi et vendredi à condition d'avoir procédé à une réservation au préalable sur : <https://user.clicrdv.com/paris-est-marnebois> ou au 01 48 71 59 13.

Lorsqu'un administré dispose d'un créneau de rendez-vous pour les encombrants, ce dernier doit présenter ses encombrants la veille de la collecte, après 19h.



RAPPEL BIS

La collecte des emballages et des ordures ménagères est également modifiée



La fréquence de la collecte des ordures ménagères (bac gris) est passée de 5 à 3 jours par semaine : les lundis, mercredis et vendredis, en soirée, à partir de 19h. Cette modification est liée à une baisse des tonnages des ordures ménagères grâce à la mise en place de la collecte des déchets alimentaires.

La collecte des emballages (bac jaune), elle aussi effectuée en soirée, à partir de 19h, les mardis et jeudis. Ceci dans un souci d'harmonisation, afin de réduire les nuisances liées à la circulation, de rendre la collecte plus efficace, réduire les nuisances sonores, renforcer la sécurité notamment aux abords des écoles, favoriser la propreté urbaine et la mobilité sur les trottoirs, réduire les nuisances olfactives et les commerçants bénéficient de bacs vides au démarrage de leurs activités.

DÉJECTIONS CANINES : RAMASSEZ !

Les propriétaires d'animaux de compagnie ont l'obligation de ramasser les déjections de leurs animaux sur la voie publique. Les agents de la Police municipale les verbalisent en cas de manquement. Les déjections canines laissées sur les trottoirs et pelouses constituent, en effet, un problème d'hygiène publique.

DES POUBELLES RENOUVELÉES

De nouveaux points d'apport volontaire bi-flux sont en cours de déploiement. A terme, ces poubelles dites Big Belly seront installées au sein du parc de l'Hôtel de Ville, square du 11 Novembre, parc de Conflans, jardin du Cardinal de Richelieu, square Valmy, 4 rue du Général Chanzy et place des Marseillais.



NUMÉRIQUE

Les outils numériques à Charenton

Depuis de nombreuses années, vous pouvez compter sur Charenton magazine pour suivre l'actualité de la Ville. En parallèle, de nombreux outils numériques se sont développés pour continuer de vous informer.

Vous pouvez vous inscrire à la newsletter de la ville, nous suivre sur Instagram (@villedecharenton), sur Facebook (Charenton-le-Pont), et même sur LinkedIn depuis peu (Ville de Charenton). Ces trois outils nous permettent de vous informer (expositions, travaux, événements, bons plans pour les jeunes) mais aussi de vous proposer des concours et des sondages.

Parallèlement, nos JEI (Journaux électroniques d'Information) éparpillés dans toute la ville relaient les informations pratiques (pharmacie de garde, Sami...) Sans oublier notre site internet, véritable lieu de passage pour accéder aux sites des médiathèques et du théâtre, et à Mon espace Ch@renton pour vos démarches en ligne Petite enfance/Enfance/Jeunesse et à la Fabrique Citoyenne, votre plateforme de Démocratie Participative. Citons enfin la plateforme charenton-commerces.fr et l'application mobile de la Ville. **Retrouvez l'ensemble de nos comptes numériques en flashant ce QR code ou bien en nous recherchant sur les applications numériques.**



INAUGURATION

Nouveau composteur au parc de Conflans

Les Semeurs du Pont et DM Compost vous invitent à l'inauguration des nouveaux composteurs partagés, toujours en libre accès mais situés désormais en face des escaliers d'entrée du parc de Conflans.

Un Maître composteur de la société partenaire DM Compost vous en expliquera la fonction et vous conseillera sur leur utilisation. A cette occasion, vous recevrez un bioseau qui vous encouragera à sauter le pas en recyclant vos matières végétales, permettant ainsi de réduire la masse de nos déchets. Conjointement, les bénévoles de l'Association des Semeurs du Pont, gérant ces points de compostage collectif, vous accueilleront autour d'une collation et vous expliqueront toutes les richesses qu'ils retirent du Compost récolté, ce fameux "Or brun", terre grumeleuse issue de vos biodéchets.

Cet engrais est destiné à venir enrichir la terre de leurs parcelles, cultivées sur les communes de Charenton Le Pont et Saint-Maurice. Les habitants peuvent également bénéficier d'une distribution gratuite pendant les permanences de l'Association, au cœur de leurs jardins, ou lors de la manifestation nationale annuelle "Tous au compost" (du 29 mars au 13 avril), dont les journées organisées par la ville et les Semeurs vous seront communiquées à cette occasion. Le compostage est donc une pratique différente de celle offerte par les points d'apport volontaires déployés sur notre ville, dont le contenu est destiné à un autre procédé biologique naturel, la méthanisation, gérée à plus grande échelle pour produire un biogaz ou un digestat destiné à l'épandage. **Parc de Conflans, 5 rue de l'Archevêché - Samedi 22 mars à 12h.**



CADRE DE VIE

Villes et villages fleuris

Le 13 février 2025, le Département du Val-de-Marne a célébré les lauréats des Prix départementaux du cadre de vie 2023/2024 ainsi que les communes labellisées "Villes et Villages Fleuris". Cet événement, qui s'est tenu en présence de nombreux élus, a mis en lumière les diverses initiatives des communes val-de-marnaises en faveur de la qualité de vie. Pour l'année 2023, Charenton a renouvelé sa 3^e fleur.

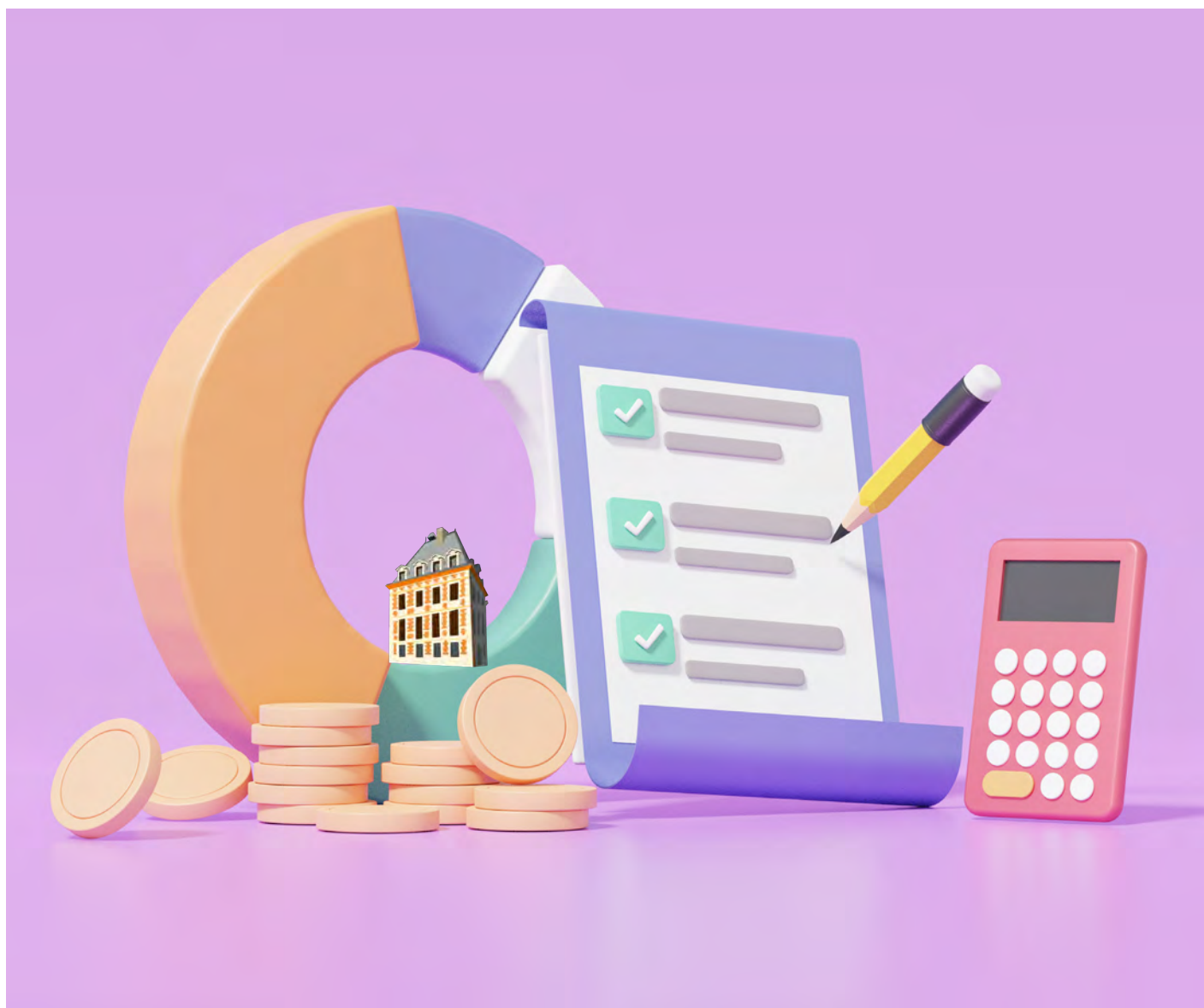
Travaux SNCF

Plusieurs chantiers sont en cours au technicentre Sud-Est Européen. Un bâtiment est destiné à accueillir des opérations de maintenance des roues des TGV. Un banc ultrason permet d'ausculter les roues (détection de défaut) et un tour en fosse de les usiner et leur redonner une forme parfaitement ronde. Par ailleurs, une déconstruction reconstruction d'un bâtiment est en cours pour accueillir la future génération de TGV.

La SNCF met tout en œuvre pour limiter les nuisances. Pour toute question, envoyer un mail à : travaux-atelier-TGV@sncf.fr

Budget 2025 : Un budget solide et ambitieux

Lors de l'assemblée délibérante du 5 février dernier, le Conseil municipal a voté à la majorité son budget primitif qui prévoit les opérations budgétaires et les projets engagés pour l'année 2025. Malgré un contexte institutionnel flou et une période économique incertaine, le budget de Charenton maintient un haut niveau de services, finance des projets d'avenir et durables sans hausse de la fiscalité. Le budget 2025 représente 103 millions d'euros en dépenses opérationnelles qui couvrent les investissements et les dépenses réelles de fonctionnement.



Les piliers de la gestion budgétaire locale

Maintenir la stabilité des taux d'imposition communaux :

A large, 3D orange graphic of '0%' is positioned to the left of the text.

d'augmentation de la part communale de la taxe foncière **depuis 15 ans.**

Maîtriser l'encours de la dette :

la ville de Charenton a baissé son niveau d'encours de la dette. Il est aujourd'hui 10 fois inférieur par rapport à celui de communes de même strate démographique. **La ville n'a pas contracté d'emprunt depuis 2005, soit depuis 20 ans.**

Préserver notre capacité d'investir :

grâce à une gestion rigoureuse des deniers publics et un encadrement des dépenses et des recettes, la ville présente 16,42 millions € (hors restes à réaliser) de dépenses d'équipements nouvelles pour moderniser la ville et ses services publics.

Poursuivre nos efforts de gestion :

en maîtrisant au plus près notre budget de fonctionnement et en réduisant certaines dépenses (-5%) en organisant par exemple certaines initiatives.

Comment ça marche ? Le budget communal est divisé en deux grandes parties

> **Fonctionnement** : Ce sont toutes les charges courantes nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité et à l'entretien de son patrimoine, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année (charges d'entretien, rémunérations des agents de la commune...).

> **Investissement** : Ce sont les opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité. La commune construit, acquiert et rénove son patrimoine bâti, et investit dans du matériel pouvant être utilisé sur le long terme.



**Patrick
SEGALAT**

Maire-Adjoint chargé des finances, de la prospective financière et des ressources humaines

Une construction budgétaire sous tension au cours des derniers mois

Pendant plusieurs mois, les débats autour du Projet de Loi de Finances des gouvernements de Michel Barnier puis de François Bayrou ont créé de l'incertitude. Le PLF 2025 adopté en février a un impact direct sur le budget de la Ville avec :

- Le nouveau prélèvement dit Dispositif de Lissage Conjoncturel (DILICO) des recettes fiscales des collectivités territoriales : 785.000 €
- La hausse de la cotisation CNRACL (caisse de retraite des fonctionnaires des collectivités locales), pour 360.000 €
- La fin de l'aide de l'Etat concernant le Fonds de Compensation sur la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) en fonctionnement, pour 60.000 €

Des contraintes fortes

Au-delà de l'inflation, la commune de Charenton connaît au fil des ans des contraintes financières importantes. Depuis 2012, la Ville a perdu 42,26 millions € en raison de la disparition de la DGF, principale aide de l'Etat en direction des collectivités et a été prélevée de 24,66 millions € au titre de la péréquation, les fonds auxquels notre commune doit contribuer pour aider d'autres villes moins favorisées, **soit une perte cumulée de près de 67 millions €.**

La réalisation budgétaire de ce nouvel exercice s'est à nouveau effectuée sur des critères de plus en plus contraints et avec une instabilité institutionnelle très marquée. Cette étape, débutée en septembre dernier, avec la contribution de tous les élus et les services, a permis d'atteindre un équilibre budgétaire, qui préserve et conforte notre service public au seul bénéfice des Charentonnaises et Charentonnais. Plus que la mobilisation de tous, il a été nécessaire de mesurer chaque dépense et le résultat est à la hauteur des attentes et des espérances, pour que ce budget sur cette dernière année du mandat en cours soit exemplaire, vertueux. Charenton tient son cap, l'équipe municipale et son Maire tiennent leurs engagements avec la concrétisation de nombreux projets municipaux et les respectent à la lettre, avec conviction, sans jamais se départir de la rigueur budgétaire qui nous caractérise et que nous revendiquons pour préserver notre situation financière.

2025 : Une année de concrétisation de nombreux projets

Découvrez les principaux investissements prévus au Budget 2025 afin de finaliser ou lancer des initiatives attendues par les Charentonnais pour améliorer le cadre de vie.

TRANCHE ANNUELLE 2025



Contrat de Performance Energétique :
3,4 millions €



Ravalement, rénovation thermique et du traitement de l'air de l'École Élémentaire Briand : 2,9 millions €



Aménagement paysager de la Place des Marseillais et de la Place de la Coupole :
2,5 millions €



Création du Parc de l'Hôtel de Ville :
850.000 €



Extension des locaux de la Police Municipale et du Centre de Supervision urbaine gérant les 140 caméras de vidéo protection : 926.000 €



Aménagement du pôle Médical Gravelle et du parking public Jaurès : 404.000 €



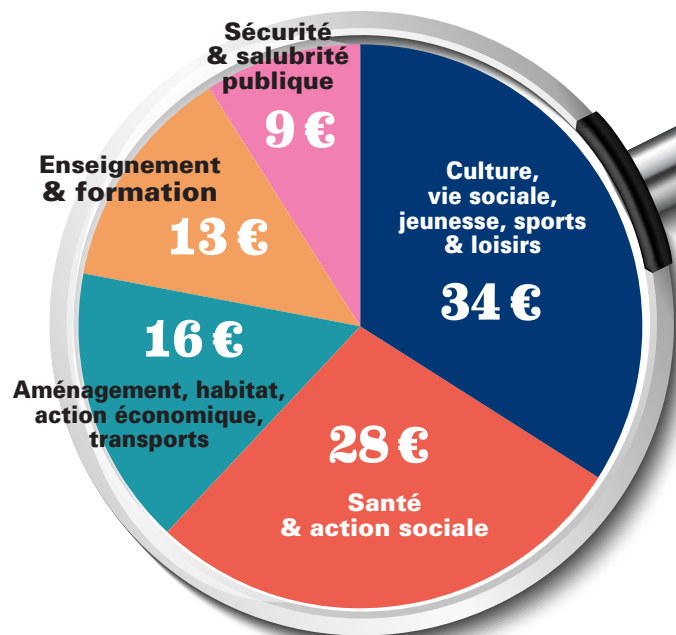
Déploiement du Plan Vélo : 620.000 €



Réhabilitation du stade Henri Guérin :
165.000 €



**Pour 100€
dépensés,
la ville
consacre :**



Stabilité des impôts locaux en 2025 et depuis 15 ans

22,52%

Taxe foncière non bâtie

29,19%

Taxe foncière bâtie

18,07%

Taxe d'habitation
(sur les résidences
secondaires, majoration
de 40%)

Qu'en est-il pour d'autres communes comparables ?

	Charenton	Communes de 20 000 à 50 000 habitants
Dépenses réelles de fonctionnement par habitant	2 360 €'	1 348 €
Dépenses d'équipements par habitant	567 €	367 €
Dette par habitant	96 €	990 €

*Les dépenses réelles de fonctionnement de Charenton par habitant sont plus élevées que celles des communes dont la strate démographique est située entre 20.000 et 50.000 habitants en raison de notre haut niveau de services (petite enfance, accompagnement scolaire, culture ...).

Rechercher activement des subventions :

8 millions €
de subventions notifiées en 2024

Soutenir le Centre Communal d'action sociale :

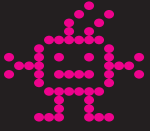
1,2 million € de subvention pour financer
les actions solidaires du CCAS

Être aux côtés des Associations :

800.000 €
de subventions municipales sont versés par an
aux acteurs associatifs

Le saviez-vous ?

La loi de finances 2024 a instauré l'obligation pour les collectivités territoriales, leurs groupements et les établissements publics locaux de plus de 3 500 habitants de se doter d'un "budget vert". Le compte administratif ou financier unique des collectivités devra donc comporter un état annexé relatif à l'impact du budget en termes de transition écologique, présentant donc les dépenses d'investissement qui ont une incidence positive ou négative sur cette transition. Cette évaluation environnementale constituera un outil de pilotage transversal de la transition écologique. Il sera évoqué dans le cadre du Conseil Municipal où le compte financier unique de la commune sera présenté.



Citoyens

< DE DEMAIN >



Remise des écharpes au nouveau CMJ



Les 27 nouveaux membres du Conseil municipal des jeunes se sont vu remettre leur écharpe tricolore, le mercredi 12 février à l'Hôtel de Ville. Le Maire, Hervé Gicquel, les a félicités pour leur engagement. Une cérémonie en présence de Murielle Minart, Adjointe au Maire déléguée à la Jeunesse, et Léoli Matobo, Conseiller municipal en charge du CMJ, et de nombreux élus.



Soirée jeunes talents, inscrivez-vous au casting

Artistes amateurs de 6 à 17 ans, un casting est proposé par le service Jeunesse afin de repérer des jeunes talents pour la soirée organisée le samedi 5 avril à 19h à l'espace jeunesse. Quant aux talents, ils peuvent être très divers : chant, danse, cirque, théâtre, cinéma, musique, magie, acrobatie ou encore comédie... Les passages ne doivent pas excéder 5 minutes.

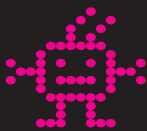
Castings les mercredis 5 et 12 mars de 15h à 19h à l'espace jeunesse, 7bis quai de Bercy, inscriptions obligatoires par mail : jeunesse@charenton.fr



Inscriptions aux séjours d'été

Les séjours enfance sont accessibles aux 6/11 ans et les séjours jeunesse, aux 12/17 ans. Pour chaque tranche d'âge, trois séjours sont proposés, avec des thématiques différentes : soleil et océan, sensations en montagne et nature et art.

Inscriptions du vendredi 7 mars à 9h au vendredi 14 mars à 17h15, via mon.espace.ch@renton.fr



Les Apprentis chercheurs



La première réunion des Apprentis chercheurs a eu lieu dans les locaux de l'Institut Mondor de recherche biomédicale (IMRB) au sein de l'hôpital Henri Mondor. Sur 24 élèves inscrits dans le projet, 11 sont élèves au lycée Robert Schuman et 7 au collège La Cerisaie. Parmi les lycéens de Schuman, 8 sont des anciens de la Cerisaie dont pour certains c'est la deuxième participation. Collégiens et lycéens sont accueillis en binômes dans des laboratoires pour réaliser un projet de recherche durant l'année scolaire. Les jeunes sont encadrés par des professionnels de la recherche et découvrent ainsi la science in situ et s'approprient la démarche scientifique. En fin d'année, ils présenteront leurs travaux à l'oral lors des congrès Apprentis chercheurs. Plusieurs élèves travailleront à l'IMRB de l'hôpital Henri Mondor tandis que les autres le seront dans les laboratoires qui dépendent de la faculté des sciences et technologies (ICMPE de Thiais et le LEESU) ou au laboratoire de l'IUT (CERTES).



Atelier cyanotype

Les élèves de 6^e du collège La Cerisaie se sont plongés dans les techniques anciennes de la photographie grâce à des ateliers mis en place en arts plastiques. Photographie argentique, découverte du négatif et manipulation d'appareil photo jetable... une belle découverte pour ces jeunes. Les "Ateliers migrants" sont intervenus afin de proposer un atelier cyanotype, une technique inventée en 1842. Les élèves ont pu créer chacun leur cyanotype à partir des photos du collège qu'ils avaient réalisées.



Handitour

Les élèves de 4^e du collège se sont essayés au handisport au gymnase Tony Parker le 10 février. Ce projet a été mené en partenariat avec le comité handisport départemental et l'UNSS 94. Des intervenants en situation de handicap et d'autres valides ont permis aux jeunes d'expérimenter sous forme d'ateliers le cécifoot, la Boccia, le volley assis et le basket fauteuil. Une expérience riche au cours de laquelle les élèves ont pu réaliser les difficultés liées au handicap mais aussi les hautes qualités que possèdent les sportifs handisport.

Ateliers musique médiévale

Quatre classes de 5^e du collège La Cerisaie se sont initiées à la musique et à la danse médiévales lors d'un atelier animé par Aurélie Ducol, professeure d'éducation musicale et médiatrice au Château de Vincennes. Au cours de cette activité proposée au collège, les élèves ont découvert les instruments de musique médiévaux qu'ils ont pu manipuler. Ils ont ensuite joué et dansé une danse macabre *Ad mortem festinamus*, extraite du Livre vermeil de Montserrat, datant du 14^e siècle. Cette activité donnera lieu à des visites du Château de Vincennes au printemps.





7^e art au collège La Cerisaie



Deux classes de 3^e et huit élèves accueillis en ULIS participent au projet Collège au Cinéma dont le thème est cette année *Incredibly but true* ?. Après avoir vu, ou revu pour certains, le film *E.T. l'extraterrestre* de Steven Spielberg, les élèves ont découvert le film d'animation *Interdit aux chiens et aux Italiens*. Cette oeuvre réalisée en stop motion par Alain Ughetto a été l'occasion d'un atelier de création artistique qui a eu lieu au collège. Les élèves ont pu créer leur propre séquence d'animation en stop motion. Pour poursuivre leur découverte cinématographique les classes ont été immergées durant une journée dans le Festival Ciné Junior. Ils ont, à cette occasion, assisté à la projection du film de Charlie Chaplin "*Le dictateur*" avant de découvrir en avant-première "*Samia*" réalisé par Yasemin Şamdereli. La réalisatrice est venue échanger avec les élèves après la projection au cinéma La Lucarne de Créteil. Ce parcours riche en émotions se terminera avec le film "*The Truman show*" en avril prochain.



LE SAINT-GUERLET

Hasan Delic et son épouse passent la main

La qualité et la convivialité qu'Hasan Delic et son épouse avaient insufflées dans leur établissement étaient saluées par tous. Le jeudi 30 janvier se tenait le pot de départ en retraite du couple, gérant du Saint-Guerlet depuis 2017. L'établissement mêlait avec bonheur restaurant, bar, et propositions de la Française des jeux (FDJ). Ils le cèdent à Adrien, qui y engagera des travaux cet été et valorisera la partie restaurant, cloisonnant le guichet FDJ. Il travaillera avec son père, Joseph, restaurateur. La carte reposera sur la cuisine française et à l'instar de leurs prédécesseurs qui proposaient quelques plats d'inspiration yougoslave le samedi, ils serviront également quelques spécialités inspirées par leurs origines srilankaises.

21 rue du Général Leclerc, du lundi au vendredi de 7h à 20h, le samedi de 8h à 20h et le dimanche de 9h à 18h, tél. : 09 84 56 93 06.



LES CHARENTONNAIS ONT DU TALENT

Deux boulangers charentonnais à l'honneur... et pas qu'eux !



Dans les deux cas, les honneurs reviennent à leur établissement charentonnais.

Cyril et Roxana Gaidella, gérants de **"Zest"** (1 rue du Général Leclerc) seront candidats dans l'émission de M6 "La Meilleure Boulangerie" qui sera diffusée le lundi 10 mars à 18h30. La chaîne a même filmé plusieurs séquences à Charenton.

Par ailleurs, Frédéric Antunes, gérant de **"Fred"** (137 rue de Paris) a été primé 5^e au Trophée de la Pâtisserie 2025 du Syndicat des boulangers du Grand Paris.

Aussi, le jeudi 13 février se tenait la remise des "Pépites du Commerce", initiative nouvelle de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Val-de-Marne. Les trophées ont été remis en présence de Pierre Miroudot, Conseiller municipal délégué au Soutien à l'économie locale. Parmi les 88 commerçants participants issus de 14 communes inscrites, **"Chez Cannelle et Chocolat"**, concept store lifestyle de Raphaël Lévêque et Naji Kassem (37 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny), ont été primé "Or", soit le meilleur commerce du Val-de-Marne, dans la catégorie "Point de Vente".

D'autres commerçants charentonnais étaient sélectionnés dans d'autres catégories (qualité d'accueil, offres innovantes et percutantes, RSE, digitalisation...) : **"L'Entrée des artistes"**, salon de coiffure d'Esteban Chaffin et Christel Piperno (109 rue de Paris), **"Les Deux mains gauches"**, créations textiles de Cécile Millot (8 rue du Général Leclerc), **"Thé mon biscuit"**, salon de thé et pâtisseries maison de Valérie Lages (53 rue Paris) et **"O Marché gourmand"**, épicerie fine de Gildas Deboutière (86 rue de Paris).



Forum de recrutement : En route vers l'emploi

Vous recherchez un contrat (CDD, CDI, stage, alternance) ? Rendez-vous le mardi 25 mars à l'espace Toffoli pour le salon En route vers l'emploi. De nombreux recruteurs seront présents (parmi les premiers inscrits : Carrefour, Clinique de Bercy, Hôtels Ibis, Mc Donald's, Renault, SNCF, les sociétés de services à la personne, le Conseil Départemental...). Mais aussi des administrations, comme la Ville de Charenton et notamment dans le domaine de la Petite enfance. Ce forum de l'emploi est organisé conjointement par les Villes de Charenton et de Saint-Maurice en partenariat avec France travail et la Mission locale. A noter que le service emploi de la Ville situé 12 rue du Cadran, est ouvert et accueille toutes les personnes en recherche d'emploi de Charenton et de Saint-Maurice du lundi au jeudi de 9h à 12h. Contact par téléphone au 01 46 76 50 00 ou par mail (emploi@charenton.fr), cette fois du lundi au vendredi.

Mardi 25 mars de 9h à 13h à l'espace Toffoli, 73 rue de Paris.

Renseignements au 01 46 76 50 00 ou par mail : emploi@charenton.fr.



AMÉNAGEMENTS

Le retour du marché dans une halle rénovée. Inauguration le 8 mars

Après neuf mois sous le chapiteau provisoire de la place Aristide Briand, le marché du Centre revient enfin dans sa halle historique, modernisée et embellie. L'inauguration est prévue le samedi 8 mars à 9h30.

Ce chantier d'envergure, mené par Loiseau Marchés, avec le soutien de la Ville et de la Métropole du Grand Paris dans le cadre du dispositif "Centres-Villes Vivants", a coûté 1.975.000 euros. Objectif : améliorer le confort des commerçants et des clients, tout en préservant l'authenticité de ce lieu emblématique.

Les travaux ont permis de revoir l'étanchéité du sol, de repeindre les murs et d'harmoniser les étals. La terrasse intérieure avec sa buvette a été agrandie pour offrir davantage d'espace et de convivialité. Elle est à présent centrale. Une meilleure organisation de la circulation a aussi été pensée, afin de faciliter les déplacements. Les entrées se feront côté avenues Anatole France et Jean Jaurès et via le passage du Commandant Delmas dont les travaux d'embellissement seront aussi inaugurés le 8 mars.

Durant les travaux, les commerces alimentaires ont continué d'exercer sous le chapiteau érigé place Aristide Briand et les primeurs proposaient leurs produits à l'extérieur. Aujourd'hui, l'ensemble des 60 commerçants retrouvent l'intérieur de la halle. Les marchands non alimentaires occuperont l'avenue Anatole France et le passage du Commandant Delmas.

Mais la modernisation du marché ne se limite pas à ses infrastructures. Une gestion plus écoresponsable est mise en place avec de nouveaux containers de biodéchets répartis stratégiquement



autour du marché, ainsi qu'un compacteur à cagettes et cartons destiné à améliorer le tri et le recyclage. La présence de containers tout-venant et d'emballages, regroupés le long du bâtiment avenue Anatole France, permettra de centraliser la gestion des déchets et d'optimiser leur traitement.

Dans les mois à venir, des animations seront proposées : des ateliers d'éveil au goût destinés aux enfants des écoles permettront d'éduquer les

plus jeunes à l'importance du "bien manger". En parallèle, des expositions et manifestations artistiques et associatives prendront place sur la terrasse de la buvette.

Avec la fin du chantier, de nouveaux aménagements de circulation sont prévus. La section de l'avenue Jean Jaurès, entre les rues de la République et du Général Leclerc, sera rouverte à la circulation et aux taxis après la séance du marché du 1^{er} mars. En revanche, la portion entre la rue Victor Basch et l'avenue de Stinville redeviendra piétonne jusqu'à 16 h les jours de marché (mercredis et samedis), permettant aux clients et riverains de profiter d'un espace apaisé et familial, entre le marché, la piscine et au-devant de terrasses alentour. La section de l'avenue Anatole France entre le marché et la rue de Paris demeurera tous les matins de marché dédiée aux marchands non alimentaires.

Avec ces transformations, le marché du Centre retrouve ainsi son dynamisme et son rôle central au sein de la ville. Plus moderne, plus fonctionnel et plus respectueux de l'environnement, il incarne le renouveau du commerce de proximité et réaffirme son statut de lieu de rencontres entre habitants.

**Samedi 8 mars
à 9h30**
Inauguration du marché
et du passage du
Commandant
Delmas rénovés



RENOUVEAU

Des nouveautés et l'ouverture d'un complexe de loisirs à Bercy 2

Le centre commercial Bercy 2 amorce une nouvelle ère avec l'arrivée de Smile World (lire ci-dessous), un complexe de loisirs moderne de 4 100 m², mais aussi d'autres enseignes (restaurants, discount...). L'occasion d'enrichir l'offre du site et de redynamiser son attractivité. Le complexe de loisirs, ouvert le 5 février, et pensé pour tous les publics, offre une belle occasion de divertissement aux familles et aux amateurs de sensations fortes. Son ouverture 7 jours/7, avec des horaires étendus en soirée et le dimanche, permettra d'élargir l'offre commerciale du centre. D'autres enseignes devraient d'ailleurs profiter de cette arrivée, comme Subway, Action et Carrefour, qui pourront ajuster leurs horaires et prolonger leur activité au-delà de 20h.



La directrice du centre commercial, Anne-Sophie Lefèvre se réjouit de ce renouveau et souligne les perspectives prometteuses que cela engendre : "L'arrivée de Smile World à Bercy 2 s'inscrit dans la volonté d'offrir une expérience complète aux visiteurs. Ses larges horaires d'ouverture permettent d'offrir à nos clients, la possibilité de prolonger leurs journées shopping et de se restaurer en soirée. Il répond à une demande croissante pour des activités de divertissement accessibles à tous. Ce nouvel espace de loisirs permet à Bercy 2 d'écrire une nouvelle page de son histoire, en élargissant son offre loisirs et de renforcer son offre discount actuelle, déjà positionnée avec Action et l'arrivée de l'As du Prix très prochainement."

En effet, ce vent de renouveau ne se limite pas au secteur du loisir. Plusieurs enseignes s'apprêtent à ouvrir leurs portes dans les mois à venir, élargissant l'offre du



centre. L'As du Prix, un discount de 2 870 m² dédié aux produits de consommation courante, prendra donc place au printemps à l'emplacement de l'ancien H&M. Spécialiste de la cigarette électronique, Happesmoke devrait également inaugurer sa boutique au printemps, située au Niveau 2, à proximité de l'entrée de l'hypermarché Carrefour. Un institut de beauté pourrait venir également compléter l'offre. Côté restauration enfin, Nusha, un restaurant iranien traditionnel, a ouvert ses portes fin février au rez-de-chaussée, à l'entrée du centre (lire ci-contre). Ces nouvelles ouvertures s'inscrivent dans une dynamique de diversification, permettant à Bercy 2 d'attirer une clientèle plus variée.

D'autant que le centre, stratégiquement situé aux portes de Paris et bien desservi par les grands axes routiers, offre par ailleurs aux visiteurs trois heures de stationnement gratuit, facilitant leur venue et prolongeant leur expérience sur place.

De plus, en parallèle de ces nouveautés, la brasserie située juste en face du centre commercial a également réouvert sous un nouveau nom (lire ci-contre).

Ce renouveau intervient dans un contexte marqué par le départ récent de quelques enseignes. En diversifiant son offre et en renforçant son attractivité, le centre commercial espère ainsi non seulement fidéliser sa clientèle actuelle, mais aussi séduire de nouveaux visiteurs. Cette transformation pourrait également permettre de probables retombées économiques locales pour le territoire, en générant de belles opportunités d'emploi.

Avec ces évolutions, Bercy 2 confirme sa volonté de s'adapter aux attentes des consommateurs et de s'imposer comme un pôle commercial et de loisirs incontournable de l'Est parisien.

Centre Commercial Bercy 2, 4 place de l'Europe.



Jean Aubry, gérant de Smile World

"Karting électrique, laser game, trampoline... Avec Smile World, nous proposons un tout nouvel espace de loisirs pour tous les âges. Situés au niveau 3 du centre commercial, Smile World offre des activités variées destinées aussi bien aux groupes d'amis qu'à une venue en famille. Les amateurs de sensations fortes pourront tester le karting électrique indoor, avec un circuit homologué par la FFSA et accessible dès 10 ans. Le Trampoline Park, avec ses 800 m² de sauts, accueille petits et grands à partir de 4 ans. Pour les férus de jeux en équipe, le Laser Game offre 15 modes de jeu différents dès 6 ans. Idéal pour des sorties dominicales, des anniversaires ou des événements d'entreprise, Smile World garantit des moments de partage inoubliables. Un espace snacking sucré est également disponible pour une pause gourmande."



Smile World, niveau 3, Bercy 2. Ouvert 7 jours/7, le lundi de 10h à 22h, du mardi au jeudi de 10h à 22h30, les vendredis et samedis de 10h à 0h et le dimanche de 9h à 22h. Les jours fériés, de 10h à 22h.

LE CHARENTONNAIS

Nouveau propriétaire et nouvelle vie pour la brasserie de la place de l'Europe

La brasserie de la place de l'Europe fait peau neuve et devient Le Charentonnais. Aux commandes, Yacine Tebbakh, restaurateur expérimenté et amoureux de Charenton, où il a débuté sa carrière en 2002 comme jeune cuisinier. Après avoir exercé à Paris, il revient s'installer ici avec toute la passion qui l'anime. Déjà propriétaire de La Brasserie du Trône, à l'angle de la rue de Verdun et de l'avenue de la Liberté, il ouvre ici son deuxième établissement, proposant une cuisine traditionnelle et des pizzas napolitaines.



Ouvert 7 jours/7, avec un service midi et soir, Le Charentonnais offre un cadre convivial de 130 places, idéal pour réunions, mariages, anniversaires et soirées musicales. Les amateurs de sport y retrouveront aussi les grandes retransmissions de rugby, football et autres compétitions. En salle ou à emporter, l'établissement promet un nouveau lieu de rencontres pour les habitants.

NUSHA

Voyage culinaire au cœur de la Perse

Nouveau restaurant niché au rez-de-chaussée, à l'entrée du centre commercial, Nusha ouvre ses portes courant mars. Il propose des spécialités iraniennes. L'établissement de bonne facture invite à découvrir la richesse de la gastronomie perse, raffinée et généreuse. La cuisine perse puise son inspiration dans les saveurs exotiques de la Route de la Soie. Alliant subtilement fruits, herbes et épices précieuses, elle offre une expérience gustative inoubliable.

Chez Nusha, les amateurs de gastronomie découvriront un large éventail de plats traditionnels : kebabs grillés, sandwiches iraniens, ainsi que des mets végétariens élaborés à base de riz, de lentilles, de grenade et de prunes. Le safran, surnommé "l'or jaune", occupe une place centrale dans cette cuisine, lui conférant une saveur inégalable.

Les adeptes du sucré ne seront pas en reste avec les célèbres baklavas iraniens et glaces artisanales, parfaits pour une pause gourmande. Le tout peut être accompagné d'un thé au gingembre ou d'un verre de Dough, la boisson traditionnelle iranienne.

En plus d'être savoureuse, la cuisine perse est reconnue pour ses bienfaits sur la santé, avec des ingrédients riches en antioxydants et adaptés aux régimes sans gluten. Nusha invite ainsi à un véritable voyage culinaire, où chaque plat raconte une histoire millénaire.



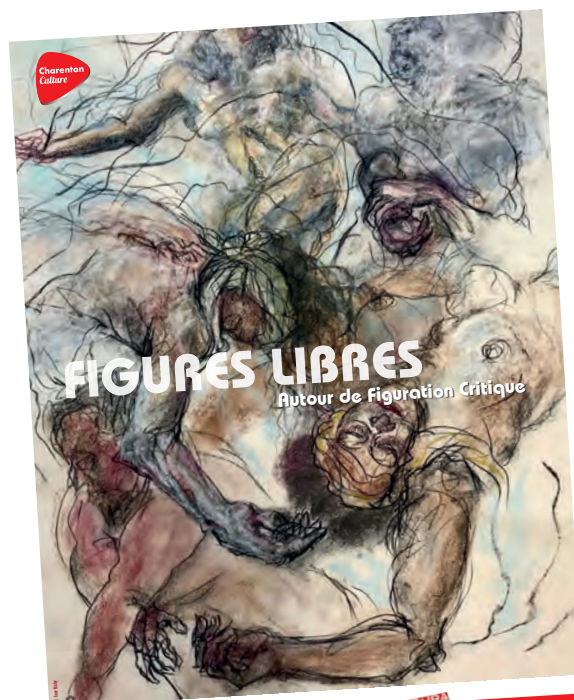
< RENDEZ-VOUS >

ESPACE ART ET LIBERTÉ

Nouvelle exposition : Figures libres, autour de la figuration critique

Des figures d'aujourd'hui, des femmes et des hommes dans le regard des artistes contemporains. Pourquoi s'arrête-t-on devant un portrait, une figure en particulier ? "Le but de l'art est d'arrêter le temps" disait Bob Dylan. Figuration Critique propose un retour à l'expression du réel, au sensible et à l'humain dans ce qu'il a de bouleversant, d'onirique, de créatif. Une exposition dans laquelle les expressions multiples se conjuguent, où l'émotion est un dénominateur commun. Des styles et des médiums variés qui donnent un aperçu de la représentation humaine dans la création actuelle à travers les œuvres d'une cinquantaine d'artistes.

Jusqu'au 12 avril à l'Espace Art et Liberté, 3, place des Marseillais (Centre commercial La Coupole), entrée libre du mardi au samedi de 13h à 18h. Visite commentée le jeudi 13 mars à 13h.



Espace Art et Liberté - Du 6 mars au 12 avril 2025



TARIF PRÉFÉRENTIEL

Festival We Love Green

Charli XCX, Kavinsky, Clara Luciani, Air, LCD Soundsystem, Amélie Lens ou Beach House... Entre Brat, variété, dream pop, électro survitaminée ou hérauts de la French Touch, cette année encore, la programmation du festival We Love Green, donnera, début juin au Bois de Vincennes, dans l'éclectisme. Mieux, les jeunes de 18 à 25 ans habitant une des communes du Territoire Paris Est Marne&Bois bénéficieront d'un tarif préférentiel.

Du 6 au 8 juin sur les terrains sportifs de la plaine de la Belle-Étoile au Bois de Vincennes. Billetterie : welovegreen.fr.

RENDEZ-VOUS

Matinée du bénévolat

Solidarité, entraide, partage et engagement... C'est le principe du bénévolat. Pour favoriser ce don de son temps, la Ville organise une matinée du bénévolat. Objectif : faire se rencontrer associations en quête de bénévoles et bonnes volontés.

Samedi 22 mars de 9h à 13h dans la salle de tennis de table du complexe sportif Nelson Paillou, avenues Jean Jaurès et Anatole France, entrée libre.



T2R

Trois coups de projecteur

SETENTA

Après une première date en octobre, le groupe de latin jazz funk est de retour sur la scène du petit T2R. Reposant sur une rythmique afro-latine, les riches harmonies vocales portent des mélodies chaleureuses et aériennes. La thématique afro-cubaine et l'angle R&B psychédélique rappellent l'ambiance afro-futuriste de Parliament-Funkadelic. Il va sans dire que Setenta n'a de cesse de s'affranchir des codes. **Samedi 8 mars à 20h30**



LES FOURBERIES DE SCAPIN

La farce intemporelle de Molière est présentée dans une mise en scène de Muriel Mayette-Holtz. On y retrouve la bonté des gens de peu, la fourberie naturelle des humains, bons vivants mais malins, généreux mais brutaux. Octave aime Hyacinthe tandis que Léandre aime Zerbinette, mais les deux pères des amoureux ne l'entendent pas de cette oreille ! Octave demande donc à Scapin de l'aider à fléchir son père et à trouver un peu d'argent ; de son côté Léandre demande aussi de l'aide pour trouver de quoi payer une rançon afin de garder Zerbinette. Scapin leur porte secours, s'amuse, se venge de l'avarice des vieux, jusqu'à ce que sa fourberie soit découverte ! Mais les surprises ne s'arrêtent pas là. **Le jeudi 13 mars à 20h30**



KESSEL, LA LIBERTÉ À TOUT PRIX

Le texte de Mathieu Rannou, qu'il a lui-même mis en scène, dresse le portrait de Joseph Kessel, écrivain, grand reporter, aventurier, résistant et académicien. Il fut l'infatigable observateur du 20^e siècle. Explorateur du monde et de la nature humaine, témoin de son temps, il avait une soif de vivre (et de boire) inextinguible. Il préférait les Hommes aux idées. Il avait en lui une force, une démesure. Il est aussi inspirant dans ses passions et ses aventures épiques, que drôle, touchant et parfois terrifiant dans ses colères, ses excès et ses nuits d'ivresse. **Samedi 22 mars à 20h30**



EXPOSITION

Au mois de mars, la médiathèque des Quais accueille une exposition, prêtée par le Département autour du livre jeunesse "La petite créature" de Marjolaine Leray. Jusqu'au 9 avril. Marjolaine Leray sera présente le samedi 8 mars pour deux ateliers. **A 10h30 : atelier gribouillages à partir de 5 ans. A 14h30 : atelier "De la lecture pour la Petite créature", fabrication d'un livre pour les 8/9 ans.**

L'ACTU DES MÉDIATHÈQUES

Festival Les Sciences, des livres

Il est organisé autour de la culture scientifique par le Département du Val-de-Marne. La médiathèque des Quais accueillera, le 15 mars, Pierre Verschueren, maître de conférences en histoire contemporaine, qui évoquera son livre "Le Monde des mathématiques". L'ouvrage propose une exploration sociologique et historique de cette discipline.



Samedi 15 mars, à 15h à la médiathèque des Quais, 36 quai des Carrières. Le matin, à 10h30, l'atelier "Le Loup et les admins", destiné aux 8/12 ans, apprendra, en jouant, les bonnes pratiques d'internet.

Réunions publiques

Deux rencontres de quartier sont prévues en mars. L'occasion pour les Charentonnais de rencontrer le Maire, Hervé Gicquel, et la Municipalité. Ces temps d'échange seront l'occasion d'aborder les projets en cours et à venir ou encore de rencontrer les nouveaux Conseillers de quartier.

**Quartiers Pont et Centre, mardi 11 mars à 19h à l'école Aristide Briand, place Aristide Briand.
Quartier Pasteur, mardi 25 mars à 9h à l'école Pasteur, 1 rue Jean Moulin.
Plus de détails sur : lafabriquecitoyenne.charenton.fr**



★ Agenda ★

11^e Dictée des familles

Samedi 22 mars

★ Espace Toffoli

Envie de vous lancer le défi de la langue française ou de vous mesurer en famille ? Les inscriptions pour la traditionnelle dictée des familles ne sont pas closes. Ce rendez-vous convivial est toujours organisé par l'Association des familles de Charenton et est adapté à tous les âges et niveaux.

Inscriptions jusqu'au 15 mars par courrier (AFC, 16 rue Victor Hugo) ou sur la page dédiée du site de la Ville. Renseignements au 01 48 93 09 55.



Le Conservatoire et l'Atelier Soulages fêtent leurs 30 ans

Dimanche 30 mars

★ Au T2R, 107 rue de Paris

Trois décennies, cela se fête, notamment en concert. Les équipes du Conservatoire André Navarra et de l'Atelier d'arts plastiques Pierre Soulages vous donnent rendez-vous pour célébrer dignement cet anniversaire.

A 16h, entrée libre, sur réservation obligatoire au 01 46 76 48 90.



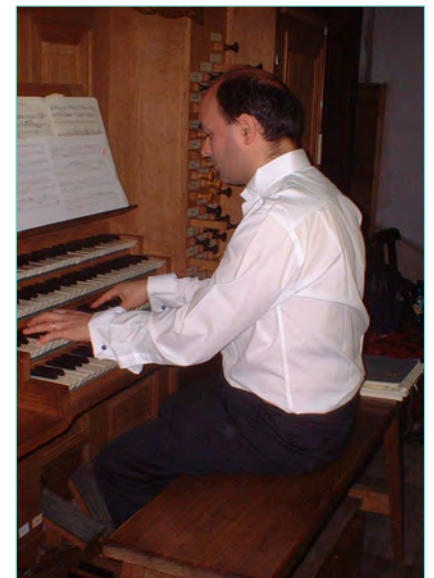
Heures d'orgue

Dimanche 6 avril

★ Eglise Saint-Pierre, place de L'Eglise

Emmanuel Hocdé, organiste à l'église Saint-Eloi à Paris et à la cathédrale de Laval interprétera des œuvres de Jean-Sébastien Bach, Louis Vierne et Auguste Fauchard.

A 15h45, libre participation.



Du vendredi 7 mars au vendredi 11 avril
Série de 6 ateliers pour aider les participants à identifier les signaux du burn-out et explorer des solutions concrètes, grâce à la méthode du Journal Créatif® de 14h à 17h.

★ Espace 24, 24 rue de Conflans, 240 euros, renseignements par mail (marjolaine@guidancecreative.com) et sur guidancecreative.com.

Samedi 8 mars

Braderie de la Bibliothèque pour tous
• de 10h à 18h

200 livres, romans, biographies et policiers seront proposés. Cette manifestation permet à la Bibliothèque d'acheter des nouveautés et de rencontrer ses futurs lecteurs.

★ 146 rue de Paris

Camion Emmaüs Collecte de dons

• de 14h à 17h

Venez déposer vos bibelots, petits meubles, vêtements, jouets en bon état d'usage, trois samedis par mois.

★ Place Aristide Briand. Autres dates : samedi 15 mars, place Henri d'Astier et samedi 22 mars, place Aristide Briand.

< AGENDA >

Dimanche 9 mars

Atelier d'auto-réparation de vélo par l'association "Roues libres" • de 14h à 18h

★ 84 quai des Carrières (parking Bobillot). Autres dates : dimanche 16 mars, place Aristide Briand et dimanche 23 mars, 84 quai des Carrières

Cardio challenge Heroes

• 4 sessions de 10h à 14h

Alerter, masser, défibriller, formation gratuite, inscriptions recommandées sur :

formulaire-cch.glide.page

★ Parc de Conflans, 5 rue de l'Archevêché

Mardi 11 mars

Permanence départementale • de 14h à 17h

Chaque mardi, ce service de proximité vise à simplifier et faciliter certaines de vos démarches. Sur rendez-vous au 3994.

★ Centre A. Portier - 21 bis rue des Bordeaux

Conférence : Naissance de la porcelaine allemande et française, un polar au XVIII^e siècle • à 19h30

Organisé par le Comité de jumelage Allemagne et présentée par Frédéric Gonand, professeur à l'Université Paris Dauphine-PSL et à l'Ecole du Louvre, docteur en histoire de l'art.

Participation aux frais de 10 euros (un buffet amical clôturera la soirée). Inscription obligatoire et règlement avant le vendredi 8 mars à adresser au Comité de jumelage section Allemagne chez Maryse Feuillas, 13 rue de la République 94220 Charenton-le-Pont, tél. : 06 71 08 60 59, mail : maryse.feuillas@hotmail.fr. Paiement sur place possible après inscription préalable.

★ Espace Toffoli, 73 rue de Paris

Samedi 15 mars

Deuxième journée d'expertise gratuite

• de 10h à 12h et de 14h à 18h

Bijoux, tableaux, arts d'Asie et objets d'art seront expertisés par les commissaires-priseurs de l'étude Crait + Müller, en compagnie de Damien Tison qui participe à l'émission "Affaire conclue" sur France 2.

★ 21, rue de Paris, tél. : 01 60 42 80 42 mail : charenton@crait-muller.com ; crait-muller.com

Neiges éternelles • à 20h30

Musique/Théâtre

★ Petit T2R, 107 rue de Paris

Lundi 17 mars

Permanence du Député Michel Herbillon • à 19h

Une fois par mois, le Député de la 8^e circonscription du Val-de-Marne tient une permanence à l'Hôtel de Ville afin de recevoir les habitants.

Contact : 01 43 96 77 23.

★ Hôtel de Ville, 48 rue de Paris.

Mardi 18 mars

Vent fort • à 20h30

Théâtre

★ T2R, 107 rue de Paris

Jeudi 20 mars

Réunion d'information et exposition autour de la peinture libre pratiquée par l'Atelier de Charenton

• de 18h30 à 20h30

★ 33 rue Gabrielle, gratuit pour les adultes et les adolescents, arrivée libre à tout moment, places limitées, latelierdecharenton.com, tél. : 06 12 61 39 08

mail : contact@latelierdecharenton.com.

Mardi 25 mars

Frère(s) • à 20h30

Théâtre

★ T2R, 107 rue de Paris

Jeudi 27 mars

Only • à 20h30

Musique/Danse

★ T2R, 107 rue de Paris

Samedi 29 mars

Frippettes • de 13h30 à 16h30

Troc de vêtements proposé par l'association Etincelles et Radicelles

★ Espace Toffoli, 73 rue de Paris

Une Jonquille contre le Cancer

A l'occasion de la campagne de mobilisation nationale pour la recherche médicale, le collectif des commerçants Charen-Ton Quartier / Club Gravelle propose place Ramon une vente de fleurs, aliments et goodies, dont les recettes contribueront à un don à l'Institut Curie.

Mardi 1er avril

Banquet de salut public • à 20h

Théâtre

★ Foyer bar du T2R, 107 rue de Paris

Vendredi 4 avril

L'Homme qui rit • à 15h

Théâtre

★ T2R, 107 rue de Paris

Dimanche 6 avril

Loto 3000 • à 16h

Danse

★ Gymnase Nelson Paillou, 4 bis avenue Anatole France, dans le cadre de la programmation du T2R

Rencontres avec les écrivains Karine Tuil et Pascal Quignard

Elles sont proposées par la nouvelle librairie La Vie immédiate et débutent à 19h30. La librairie est en cours d'ouverture suite à un appel à projet dans un local municipal.

Le jeudi 20 mars on retrouve Karine Tuil (*La Guerre par d'autres moyens*, Gallimard) dont les romans ont pour thème les contradictions des individus et les hypocrisies de la vie contemporaine. Le mercredi 26 mars, place à Pascal Quignard (*Trésor caché*, Albin Michel), prix Goncourt 2002 et auteur notamment de *Tous les matins du monde*, adapté au cinéma par Alain Corneau.

La Vie immédiate, 16 avenue Jean Jaurès.
Réservation gratuite et obligatoire sur le site de la librairie : lavieimmEDIATE.fr

Inscriptions à la Newsletter de Charenton

Pour ne rien rater de l'actualité municipale, inscrivez-vous à la Newsletter. Vous la recevrez toutes les semaines.

Inscriptions :

www.charenton.fr/newsletter



Version audio
du Charenton magazine
sur www.charenton.fr



Charenton magazine chez vous

En cas de non réception de votre Charenton magazine, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.47.93 ou par mail : cmag@charenton.fr

CHARENTON DEMAIN Liberté d'expression

Le droit d'expression des élus dans les magazines municipaux, sous la forme des « tribunes libres », est garanti par le code général des collectivités territoriales. Nos concitoyens peuvent ainsi découvrir ce qui anime chaque groupe qui constitue le Conseil Municipal.

Ni le Conseil Municipal ni le Maire ne sauraient en contrôler le contenu, qui demeure sous la responsabilité de leurs auteurs. Il en va toutefois autrement lorsqu'il ressort à l'évidence de son contenu que tel propos présente un caractère outrageant, diffamatoire ou injurieux.

M. Szerman a déclaré à plusieurs reprises que les élus de la majorité, dont le Maire, dilapidaient l'argent public en déclenchant la protection fonctionnelle, dispositif où la ville prend en charge les frais de justice lorsqu'ils sont attaqués ou victimes.

CHARENTON PASSIONNÉMENT La machination machiavélique de M. GICQUEL !

Depuis des années M. GICQUEL s'acharne sur la famille BRÉTILLON. Dans sa tribune, il affirme que M. BRÉTILLON, Maire honoraire, a été condamné pour favoritisme envers un promoteur avec lequel il aurait des liens familiaux : FAUX. Il omet de dire que c'est lui qui a lancé cette odieuse procédure contre son mentor, celui qui lui a tout donné et accueilli durant 15 ans dans sa famille, lors de vacances notamment. Il omet de dire que si M. BRÉTILLON n'était pas présent à un 1er procès c'est que l'adresse transmise au procureur était fautive alors que M. BRÉTILLON vit depuis 60 ans à la même adresse. Impensable : c'est le même juge qui a été chargé du 2ème procès. Il omet de dire que c'est lui qui a signé la vente du terrain en novembre 2016 alors que M. BRÉTILLON n'était plus Maire depuis 6 mois. Il persiste dans ses mensonges en disant que notre groupe a voté POUR la protection fonctionnelle de

Plusieurs membres de notre groupe ont activé ce droit pour se défendre des diffamations, outrages, attaques personnelles ou convocations par citations directes devant la justice provoqués par cet élu.

M. Szerman a demandé de bénéficier lui aussi d'une protection fonctionnelle accordée par la ville en décembre 2024 et confirmée lors du Conseil Municipal de février 2025.

Il faut d'ailleurs préciser que le Tribunal Correctionnel de Créteil a débouté cet élu, le 31.10.23 et le 04.02.25, dans deux affaires déclenchées par ses soins à l'encontre de Pascal Turano, Premier Adjoint au Maire.

Notre groupe préfère habituellement utiliser sa liberté d'expression pour évoquer les initiatives qu'il déploie en faveur des Charentonnais, mais cette mise au point était nécessaire.

M. BRÉTILLON : FAUX, Mme CAMPOS-BRÉTILLON ayant des liens familiaux évidents avec son père, n'a pas pris part au vote.

Selon le code de procédure pénale (art. 489) « le jugement par défaut est non avenu (nul) dans toutes ses dispositions, si le prévenu forme opposition à son exécution », or l'opposition a été faite et acceptée par le tribunal.

Nous sommes stupéfaits de tous ses mensonges qui ont pour unique but de nuire à la réputation et à l'honneur de l'ancien Maire qui s'est investi durant 50 ans pour Charenton. Prépare-t-il la future campagne des élections municipales ? Quand est-ce que l'intérêt général primera sur cette haine personnelle ?

CONSTRUIRE L'AVENIR À CHARENTON Débat d'orientation budgétaire



Lors du débat d'orientation budgétaire qui a eu lieu récemment, certains groupes politiques au sein du conseil municipal (pas tous) ont pu faire part de leurs ambitions pour Charenton. Lors de cet exercice, nous examinons concrètement la proposition de budget qui est faite par la majorité et nous indiquons ce que nous trouvons insuffisant.

Des efforts ont été faits en matière d'écologie durant les dernières années et je l'ai souligné. Néanmoins, sur certains sujets, la majorité pourrait faire mieux vu la capacité financière de notre ville. Bien que nous puissions voir quelques améliorations directes sur notre cadre de vie, comme des pistes cyclables ou de nouveaux arbres, nous n'en sommes pas encore à un point qui nous

permettrait de nous adapter correctement aux modifications climatiques que nous subissons dans les 10 ou 20 prochaines années.

Un exemple que j'ai déjà évoqué à plusieurs reprises : l'alimentation de nos enfants dans les écoles et le choix de la majorité de recourir à des sociétés de restauration collective qui ne jouent pas encore suffisamment le jeu sur l'origine biologique des aliments et les circuits courts. Pourtant, faire des efforts sur ce sujet-là aurait des conséquences majeures sur la future santé de nos enfants et sur les émissions de carbone. Et il y a tant d'autres sujets tels que la pollution de l'air, le recours aux énergies renouvelables, la gestion des déchets, l'économie locale, etc.

Loïc Rambaud, Conseiller Municipal "les écologistes"

- Des impôts indirects en hausse significative pour les familles.

Voilà ce que nous "méritons" d'après la majorité municipale actuelle, devoir payer toujours plus de notre porte monnaie, pour pallier le désengagement de l'Etat et les choix politiques de la majorité municipale actuelle, davantage concentrée à faire de la communication qu'à mener notre ville dans la bonne direction. En effet, à maintenant 1 an des élections municipales, les crédits communications, fêtes et cérémonies ont des taux de croissance à 2 chiffres.

De notre côté, il nous semble que les Charentonnais méritent tout autre chose: des services publics accessibles à tous, un cadre de vie agréable, une ville sûre tournée à la fois vers les personnes âgées, les jeunes et les familles. Une ville pour toutes et tous

CHARENTON POUR TOU.T.E.S ! Budget: voilà "ce que les Charentonnais méritent"



Lors du débat sur le budget pendant le Conseil Municipal du 5/02, le Maire Adjoint aux Finances a indiqué que le budget - contre lequel nous avons voté - contenant "tout le soutien que chaque secteur [famille, jeunesse, culture, ...] mérite". Voyons donc ce que nous, Charentonnais, méritons :

- Une baisse de 5% du budget des associations pour 2025, après une baisse de 4% l'an dernier,
- Une médiation sociale de proximité qui passe sous le contrôle administratif de la police municipale, et qui perd 20% de son budget au passage,
- Des crédits pour la jeunesse en chute libre, sur la restauration scolaire, le périscolaire,...

João Martins Pereira jmartinspereira@charenton.fr

importante d'emplois industriels dans notre pays.

La solution la plus importante pour réduire le déficit budgétaire de l'Etat est de réduire nos dépenses et pas d'augmenter les impôts !

De plus, je rappelle que les prélèvements de l'État en France sur la richesse produite sont parmi les plus élevés du monde occidental. Encore une fois, comment augmenter les impôts ?

Bien sûr, tout peut être amélioré, mais pour l'instant peu de citoyens se soucient du chômage car 2 millions d'emplois ont été créés depuis 2017, et le chômage est passé de 10,5 % à un peu plus de 7 %. Ceci est le meilleur résultat depuis des décennies. Mais, ne pas avoir d'emploi est le pire des déclassements. Il faut à tout prix éviter que le chômage de masse revienne !

Francis Rodriguez-Lacam Francis.rodriguez-lacam@sfr

RADICALEMENT ENSEMBLE POUR CHARENTON ! La France, championne du monde des charges patronales !

En ces temps troublés où le monde ne s'est jamais aussi mal porté depuis longtemps, il serait temps que les partis de l'arc républicain fassent taire leurs divergences afin de pouvoir se concentrer sur les dossiers essentiels actuels.

L'important est de sauver notre économie et donc nos emplois. Malheureusement, les charges patronales qui s'ajoutent aux salaires bruts des employés sont les plus élevées des 38 pays de l'OCDE. Pour 100 € bruts versés en France, le salarié touche 77 € et cela coûte à l'entreprise 142 €, soit 84% de plus que son net. Nul pays ne fait mieux !

Ainsi, n'est-il pas étonnant que depuis 30 ans notre manque de compétitivité ait abouti à une perte

Décès ☹️

Avec nos sincères condoléances

• François EDERN • Pierre DAWANCE • Lionel BARRIER • Régis MAGOT • Alain CONTRI • Georgette ASSARAF née ASSAYAG • Patrick VION • Jeannine VINCENT née LEBARON • Huguette BENMOUSSA née TEBEKA

Naissances 🐣

Avec nos plus vives félicitations

• Lenny FELLOUS • Erwan PAN • Gaël NICOLAS PRADO • Louise GAND DESIAGE • Emilie CHESNAY • Agathe SOUM • Shira OUKRAT • Sébastien MERCIER SAENZ • Miła ZAGDOUN • Billie PASSERA

RECENSEMENT

Vous venez d'avoir 16 ans, venez-vous faire recenser.

- Les jeunes garçons et filles nés en mars 2009 : de mars 2025 à juin 2025
- Ceux nés en avril 2009 : d'avril 2025 à juillet 2025
- Ceux nés en mai 2009 : de mai 2025 à août 2025

Si vous venez avant votre date anniversaire, nous ne pourrions pas enregistrer votre demande. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir

- Carte nationale d'identité,
- Livret de famille des parents,
- Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française ou né(e) à l'étranger.

Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc...).

Affaires civiles

Au 16 rue de Sully ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15 et le samedi de 9h à 12h.



CHARENTON ECOLOGIE

Sauvons nos commerces de proximité !

À Charenton, les commerces de proximité ferment les uns après les autres. Récemment, le salon Agathe, Pink Concept et Paysan Vrac ont baissé le rideau, rejoignant d'autres enseignes contraintes de cesser leur activité. Pourquoi tant

de fermetures ?

La baisse de fréquentation, les charges élevées, les difficultés économiques et l'inflation fragilisent ces entrepreneurs. Pourtant, des initiatives existent : la préemption de locaux pour proposer des loyers plus accessibles, l'organisation d'événements pour dynamiser l'activité... Mais cela ne suffit pas. Faut-il aller plus loin ? La création de rues piétonnes pourrait être une piste, même si elle n'est

pas envisageable partout.

Nous, habitants de Charenton, avons un rôle à jouer. Chaque achat dans nos commerces de proximité est un geste concret pour la vitalité de notre ville. Soutenons nos artisans, nos créateurs, nos commerçants, engagés dans les circuits courts et les pratiques écoresponsables. Si nous n'agissons pas aujourd'hui, demain, nos rues risquent de se vider de toute vie.

Il est temps d'agir avant qu'il ne soit trop tard. Franchissons leurs portes, privilégions leurs produits de qualité face aux grandes enseignes et aux achats en ligne, et contribuons à préserver notre tissu commercial local. **Ensemble, gardons Charenton vivant !**

Argentina DENIS, conseillère municipale, adenis@charentonlepont.fr



CHARENTONNAIS ENGAGÉS

Un budget 2025 au service du maire, pas des Charentonnais

Le budget 2025 voté par le Maire et sa majorité montre une déconnexion inquiétante avec la réalité des habitants. Alors que l'insécurité progresse et que les associations jouent un rôle essentiel, leurs financements baissent de 5 %, tandis que 456 000€ sont alloués à la communication pour masquer un bilan désastreux. Les familles subissent aussi cette politique : la hausse inacceptable du tarif de l'accueil du soir et de la cantine alourdit encore leur budget. Cette logique punitive se retrouve dans un plan vélo pénalisant commerçants et riverains, et dans le projet

Charenton-Bercy, qui avec 30% de logements sociaux risque d'attirer une population extérieure défavorisée et de faire chuter la valeur immobilière.

Rien d'étonnant : 6 adjoints du maire n'habitent même pas la ville et sont déconnectés de notre réalité ! Charenton mérite mieux qu'une gestion hors-sol menée au mépris de ses habitants. Le maire entraîne la ville dans son naufrage politique.

Mickaël Szerman Président du groupe Charentonnais Engagés. charentonnaisengages@gmail.com



CHARENTON, LE CHANGEMENT !

Éthique et Transparence du maire en Question

Utiliser les pouvoirs de vote de deux élus démissionnaires, dont les courriers stipulent "la démission doit être actée dès réception" confirme le manque d'éthique du maire. En effet, les démissions ont été reçues par le maire le vendredi 18 octobre 2024 à 11h16. Le Conseil municipal a eu lieu le jour même à 19h. Or, les élus démissionnaires n'ont pu retirer leur pouvoir n'ayant eu connaissance de la réception des courriers que 3 jours après par le retour de la poste. Cette absence de communication de la part du cabinet du maire soulève une question essentielle : cette pratique est-elle

légitime et conforme aux règles en vigueur ou est-ce la censure, la rétention de l'information et le mépris d'un maire autoritaire vis-à-vis des élus de l'opposition ?

Difficile de qualifier cette situation autrement que de "manquement à l'éthique", un principe fondamental qui repose sur la transparence et la loyauté envers les valeurs démocratiques. Cette absence de transparence et d'éthique soulève de légitimes interrogations sur la validité des décisions prises lors du Conseil Municipal du 18 octobre 2024.

Adra El Harti, Rachel Gruber, Claudia Yango



Nos camions ne vous réveilleront plus le matin !

Depuis le 1^{er} janvier 2025
les mardis et jeudis

Pour un espace public plus apaisé, **sortez vos conteneurs à partir de 19h** et pensez à les **rentrer après la collecte** avant de quitter votre domicile.

